

Image not found or type unknown



Quelles sont les démarches pour saisir le jaf

Par **leda_old**, le **24/09/2007 à 16:54**

bonjourrnje voudrais savoir quel JAF faut il saisir lorsque l'enfant est en Guadeloupe et vais je devoir me déplacer si nous allons au tribunal rncordialement.

Par **Jurigaby**, le **24/09/2007 à 19:16**

C'est le Jaf du lieux du domicile de l'enfant. Vous pouvez prendre un avocat guadeloupéen qui sera à même de vous représenter.